



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Architectures et inclusion



## **STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE 2025-2029**

Pour une approche inclusive de l'architecture

Paris — 13 avril 2026



# Édito



## Pour une approche inclusive de l'architecture

Annoncée par la ministre de la Culture le 4 février 2025, la nouvelle stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 organise un cadre de travail interministériel et territorialisé au service d'une politique publique essentielle face aux enjeux et transitions contemporaines. Parmi les 30 mesures prévues par la stratégie, plusieurs s'inscrivent dans une démarche d'inclusion, à laquelle la politique de l'architecture doit pleinement contribuer.

L'architecture est un cadre commun qui s'adresse à tous, à tous les usages, à tous les territoires. C'est aussi la profession d'architecte qui revendique la pluridisciplinarité, irrigue notre société, éclaire les transformations sociétales en cours ou à venir. À ce titre, l'architecture porte une responsabilité en tant que vecteur culturel du ferment social.

Le présent livret présente les mesures et actions issues de la stratégie nationale 2025-2029 contribuant à une approche inclusive de l'architecture.

### **Hélène Fernandez**

Directrice, adjointe à la directrice générale des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture



# Sommaire

<b>01. L'architecture comme vecteur culturel au service de tous, en faveur de l'inclusivité</b>	<b>6</b>
Sensibiliser dès le plus jeune âge	6
Favoriser un accès à la culture architecturale pour tous les publics en mettant en avant la diversité des architectures	6
<b>02. Construire une nouvelle culture en s'appuyant sur la diversité sociale et culturelle des jeunes générations</b>	<b>8</b>
Diversifier les parcours et les origines sociales et culturelles des étudiants en architecture	8
Adapter les enseignements aux différents publics et lutter contre les discriminations	8
Intégrer les enjeux d'inclusion dans le contenu de la formation, dans les démarches d'expérimentation, de recherche et d'innovation	9
<b>03. Favoriser de nouvelles pratiques et concevoir des architectures pour tous les publics</b>	<b>10</b>
Reconnaître la diversité des praticiens et des pratiques	10
Favoriser un plus grand accès à la commande pour les jeunes générations	11
Favoriser la recherche et l'innovation, y compris sur les dimensions sociales pour adapter les architectures	11
<b>04. Favoriser le recours à l'architecte et l'accès à l'architecture dans tous les projets et pour tous les territoires</b>	<b>13</b>
Adapter la politique de l'architecture aux spécificités des territoires	13
Mieux accompagner les territoires en déficit d'ingénierie	13
Mobiliser les écoles ou la recherche-action au service des territoires ruraux et des quartiers prioritaires de la ville.	14

# 01. L'architecture comme vecteur culturel au service de tous, en faveur de l'inclusivité

## Sensibiliser dès le plus jeune âge

*Auprès du public scolaire via l'opération « Levez les yeux » des journées nationales de l'architecture*

Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, l'opération « Levez les yeux » invite l'ensemble des établissements scolaires à organiser des sorties à la rencontre de l'architecture et des architectes comme des visites de chantiers ou d'agences, des promenades urbaines commentées et des ateliers thématiques pour enfants. Le lien avec le jeune public a vocation à être renforcé par de la médiation, en mobilisant des architectes auprès des établissements scolaires.

*Auprès des jeunes via l'éducation artistique et culturelle*

Cette sensibilisation se poursuit par des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle portées par le ministère de la Culture et dont l'architecture est l'une des ambassadrices. Une nouvelle programmation est en cours de structuration. Le Pass culture pourrait être l'un des vecteurs du déploiement de l'éducation à l'architecture.

*En s'appuyant sur les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage*

Les 21 écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSA-P), réparties

sur l'ensemble du territoire, contribuent à l'acculturation des jeunes publics. Ouvertes sur les territoires, elles assurent déjà des actions ponctuelles de sensibilisation auprès des établissements scolaires et peuvent constituer des relais pour une diffusion élargie de la culture architecturale.

## Favoriser un accès à la culture architecturale pour tous les publics en mettant en avant la diversité des architectures

*Développer la médiation et la connaissance architecturale dans les territoires grâce aux labels « Villes ou Pays d'art et d'histoire » et « Architecture contemporaine remarquable »*

Les territoires porteurs du label « Villes ou Pays d'art et d'histoire » (VPAH) assurent une médiation architecturale auprès de tous les publics et par différents dispositifs (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, visites guidées, ateliers pédagogiques auprès des scolaires, expositions, conférences...). L'évolution du label permettra d'en renforcer la visibilité et de mieux répondre aux enjeux de compréhension et de protection des architectures locales, en tant que patrimoines constitutifs de la qualité du cadre de vie. En

parallèle, la labellisation « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) contribue à élargir l'accès à la culture architecturale en mettant en valeur la diversité des réalisations les plus représentatives des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Cette ambition est soutenue par des outils de médiation et de diffusion numériques, tels que l'application *Archistoire* qui propose des parcours dédiés aux architectures labellisées ACR, ainsi que la *Plateforme ouverte du patrimoine* (POP) du ministère de la Culture. Ces dispositifs participent activement à la démocratisation de la culture architecturale.

#### *Acculturer le grand public via les journées nationales de l'architecture*

Les journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public en fédérant, sur un week-end, les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. Ces journées proposent de dévoiler la richesse de l'architecture partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour tous. Les portes ouvertes se traduisent par des visites d'agences d'architecture et de chantiers, des promenades urbaines, des expositions, des projections de films ou encore des ateliers jeune public.

#### *Acculturer un public cible avec la Cité de l'architecture et du patrimoine*

En tant qu'opérateur de l'État, la Cité de l'architecture et du patrimoine se veut ambassadrice de l'architecture auprès des différents publics. Elle est la seule institution au monde dédiée à l'architecture contemporaine et au patrimoine à réunir un musée, une école, un centre de prospective en architecture contemporaine, une bibliothèque et un centre d'archives. Elle organise notamment chaque année cinq à huit expositions dont certaines à vocation d'itinérance dans les territoires, et publie des ouvrages ainsi que les revues *Archiscopie* et *Colonnes*. Créée en 2004 et implantée dans une aile du palais de Chaillot, elle a vocation à renforcer la diffusion de la culture architecturale.

#### *Médiatiser l'architecture via les palmarès*

Les différents prix portés par le ministère de la Culture, le palmarès réHAB XX<sup>e</sup>, le palmarès des Albums des jeunes architectes et paysagistes (Ajap) et le Grand prix national de l'architecture, donnent à voir la diversité des pratiques, les atouts et les apports de l'architecture, ses enjeux et les dynamiques à l'œuvre de transformation autour de la discipline et de la profession. Autant d'actions qui créent une nouvelle culture commune de l'architecture, plus ouverte, plus représentative de notre société et de nos territoires. Au-delà, le ministère contribue à la médiation de l'architecture et de ses professionnels en décernant différents prix et récompenses.

# 02. Construire une nouvelle culture en s'appuyant sur la diversité sociale et culturelle des jeunes générations

## Diversifier les parcours et les origines sociales et culturelles des étudiants en architecture

*Accompagner les lycéens vers les métiers de l'architecture via les cordées de la réussite*

Les cordées de la réussite ont pour objectifs de lutter contre l'autocensure et de promouvoir la poursuite d'études supérieures de collégiens et de lycéens issus de zones d'éducation prioritaire permettant ainsi d'établir une meilleure égalité des chances. En 2025, 7 écoles d'architecture étaient déjà « encordées » ou « têtes de cordées ». À horizon 2029, cet engagement sera généralisé dans l'ensemble des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSA-P).

*Favoriser la diversité des profils avec un meilleur accès aux études d'architecture*

En lien avec l'augmentation souhaitée du nombre d'étudiants et le développement de la formation continue, de l'apprentissage et des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle, les ENSA-P s'inscrivent progressivement dans une démarche de diversification des profils des étudiants accédant aux études d'architecture. Cette dynamique vise à favoriser l'accès de

publics aux parcours variés, notamment issus des filières professionnelles ou technologiques, ainsi qu'à renforcer la diversité de leurs origines géographiques et sociales.

*Soutenir les jeunes professionnels via des actions de mentorat*

Les réseaux d'anciens étudiants et les programmes de mentorat, déjà existants dans certains territoires, sont amenés à être multipliés pour construire un continuum entre formation et installation professionnelle.

## Adapter les enseignements aux différents publics et lutter contre les discriminations

*Mieux accueillir les étudiants en situation de handicap*

Conformément aux engagements de l'État en faveur des droits des personnes en situation de handicap et aux orientations définies par le *guide de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur*, les ENSA-P prennent en compte les besoins des étudiants et doctorants concernés, notamment par

l'adaptation progressive des espaces et des conditions de formation.

#### *Lutter contre les violences sexistes et sexuelles*

Dans le cadre du *plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles* engagé en 2021 dans l'enseignement supérieur et la recherche, et au travers du *plan Santé et bien-être 2022-2027*, dans les écoles d'architecture, celles-ci ont mis en place des dispositifs de prévention, des cellules de signalement et des dispositifs d'accompagnement des victimes. Chaque école a ainsi élaboré une charte et un plan d'action.

#### *Édicter des bonnes pratiques pour mieux accueillir les alternants et les stagiaires*

En 2026, un *guide d'accueil des étudiants et jeunes professionnels en architecture et paysage* à destination des structures d'accueil sera publié pour permettre de sensibiliser aux bonnes pratiques d'accompagnement des alternants et stagiaires en sensibilisant sur les enjeux éthiques. Cet engagement définit en particulier les attendus en termes de respect, d'intégrité et de sécurité et guide les maîtres d'apprentissage et les tuteurs pour assurer une relation pédagogique et professionnelle conforme aux valeurs de l'architecture et aux exigences de formation des écoles d'architecture.

## **Intégrer les enjeux d'inclusion dans le contenu de la formation et dans les démarches d'expérimentation, de recherche et d'innovation**

#### *Sensibiliser les étudiants aux enjeux d'inclusion dans les projets architecturaux*

Selon leurs maquettes pédagogiques, les écoles d'architecture proposent des enseignements en conception de projet, des cours magistraux, des travaux dirigés, qui intègrent la dimension de l'inclusion. Autant d'approches qui contribuent à

sensibiliser et à acculturer les futurs professionnels à la diversité des contextes sociaux ou environnementaux par la prise en compte des espaces non genrés, des personnes en situation de handicap, de l'habitat informel, des zones exposées aux risques naturels ou encore des spécificités climatiques.

#### *Valoriser et diffuser les recherches en architecture sur les enjeux d'inclusion*

Les thématiques liées à l'inclusion sont abordées à différents niveaux de la formation et de la recherche en architecture. Elles sont investies par les étudiants à travers les projets de fin d'études et les mémoires de recherche du cycle du diplôme d'État d'architecte, puis approfondies au sein des unités de recherche des ENSA-P, à travers les projets scientifiques des équipes et les travaux menés par les doctorants. Afin de renforcer ces dynamiques, le repérage et l'identification des recherches existantes, complétés par leur mise en visibilité, leur partage avec les partenaires institutionnels et les professionnels, ainsi que leur inscription dans des dynamiques collectives, permettront de renforcer leur portée et de favoriser leur prise en compte dans l'enseignement, la pratique et l'action publique.

À ce jour, la chaire *Archidessa* (architecture, design, santé) portée par l'ENSA de Paris-Val de Seine constitue déjà un pôle de veille, de recherche, de développement partenarial, d'enseignement et de formation en architecture, et en architecture intérieure et design, consacré à la santé au sens le plus large et à l'hôpital en tant que lieu en pleine transformation. D'autres ENSA-P comme celles de Nantes et Saint-Etienne développent également des travaux de recherche sur ces sujets.

# 03. Favoriser de nouvelles pratiques et concevoir des architectures pour tous les publics

## Reconnaitre la diversité des praticiens et des pratiques

*Mieux reconnaître la place des femmes dans l'architecture avec l'association Aware*

Pour reconnaître la place des femmes en architecture, différentes actions et réflexions sont menées afin d'accélérer leur meilleure représentativité au sein de la discipline. Cette démarche passe par une vigilance sur la parité au sein des différentes instances (commissions, tables rondes, jurys de concours...), mais aussi dans la mise en avant de personnalités emblématiques féminines référentes.

Un travail est engagé pour mieux identifier, documenter et communiquer sur les femmes architectes, grâce au soutien à l'association *Aware (archives of women artists, research and exhibitions)*. Désormais portée par le centre Georges Pompidou, l'association vise à replacer, en s'appuyant sur un travail scientifique, les artistes femmes sur le même plan que leurs homologues masculins et à faire connaître leurs œuvres. En 2025, huit femmes architectes ont été mises à l'honneur, dont Renée Gailhoustet, action de mise en valeur qui doit se poursuivre dans les années à venir.

*Documenter et agir sur l'égalité femme-homme dans la profession via une étude sur les dynamiques de genre*

L'observatoire de l'économie de l'architecture, en tant qu'outil de connaissance et de suivi de la

filrière économique de l'architecture, a pour vocation de mieux appréhender les réalités et les mutations du secteur de l'architecture. Dans ce cadre, l'étude « *Dynamiques de genre dans l'architecture : pratiques professionnelles, inégalités, violences* » a été menée en 2025 par le LET-LAVUE de l'ENSA Paris-la Villette et financée par le ministère de la Culture. Cette étude a dressé un état des lieux de la féminisation du secteur de l'architecture, mis en avant la différenciation sexuée des conditions d'emploi, analysé la distribution genrée des pratiques, des modes d'exercice et des métiers et fait état des résultats d'enquêtes portant sur les violences sexistes et sexuelles. L'étude propose des pistes et préconisations pour la réduction des inégalités de genre dans le secteur de l'architecture.

*Documenter et comprendre la diversité des trajectoires des praticiens par une meilleure connaissance des parcours professionnels*

En 2026, une étude qualitative sur les parcours professionnels sera initiée dans le cadre de l'observatoire de l'économie de l'architecture. Elle aura vocation à retracer des trajectoires depuis la formation initiale jusqu'à la vie active pour identifier la diversité des pratiques professionnelles, les points de ruptures et croiser ces éléments avec certaines considérations sociales (féminisation de la profession, maternité...).

Cette étude s'inscrit à la suite de l'étude menée dans le cadre de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » réalisée en 2023 et financée via France

2030, à l'initiative des écoles nationales supérieures d'architecture, en collaboration avec l'observatoire de l'économie de l'architecture. Étude qui a notamment posé un diagnostic sur les besoins en formation pour répondre aux nouveaux défis auxquels doit faire face la profession et investigué les pratiques atypiques, méconnues ou émergentes des diplômés en architecture.

## Favoriser un plus grand accès à la commande pour les jeunes générations

*Soutenir les jeunes agences talentueuses via les Albums des jeunes architectes et paysagistes*

Un programme d'accompagnement des lauréats des Albums des jeunes architectes et paysagistes (Ajap) suivra la promotion 2025 pour les soutenir dans le déploiement de leurs activités. Outre la mise en visibilité de leurs travaux, ils bénéficieront d'un accès à des formations (marchés publics, juridiques, en management...), seront soutenus par le réseau d'acteurs institutionnels, et auront un accès privilégié à des maîtrises d'ouvrage publiques et privées pour être identifiés lors des consultations. Ces maîtrises d'ouvrage « mentor » pourront être mobilisées pour participer à la rédaction d'un guide d'accès à la commande publique à destination des jeunes entreprises d'architecture.

*Aider les jeunes professionnels à s'installer via les incubateurs*

Au nombre de cinq, les incubateurs des écoles d'architecture proposent une aide à la création et au développement d'entreprises d'architecture, avec pour objectif de permettre aux architectes de disposer des outils nécessaires à la structuration et à la pérennité de leur projet entrepreneurial. Selon les écoles, une vingtaine de projets, ou de jeunes structures, remarquables pour leur engagement environnemental, technique, social et solidaire envers un territoire ou ses habitants, sont accompagnés dans le cadre de ces dispositifs qui ont vocation à être pérennisés et déployés dans d'autres écoles.

## Favoriser la recherche et l'innovation, y compris sur les dimensions sociales pour adapter les architectures

*Mieux investir les enjeux d'inclusion dans les programmes de recherche et des dispositifs de soutien*  
Menées par les écoles d'architecture, par des chaires interdisciplinaires, par les Grands Ateliers Innovation Architecture (Gaia), par les appels à manifestations d'intérêt portés par le ministère de la Culture ou ses opérateurs ou partenaires (GIP Epau, Miqcp...), ou directement par les acteurs privés, les démarches de recherche et d'innovation irriguent la profession et sont un vecteur central de transformation des pratiques. Les enjeux de meilleure prise en compte de la diversité des usages, de l'adaptation du bâti aux différentes populations, d'inclusion, de solidarité face aux risques, nourrissent les programmes de recherche, directement ou indirectement.

*Porter les enjeux d'inclusions à l'échelle internationale avec le nouveau Bauhaus européen*

Le nouveau Bauhaus européen (NEB) est une initiative de la Commission européenne dont l'objectif est de soutenir des projets et démarches qui allient durabilité, esthétique et inclusivité dans le domaine du cadre bâti. Le service de l'architecture du ministère de la Culture est point de contact national pour la France. Son rôle est de favoriser l'inscription des acteurs français dans cette initiative en facilitant des candidatures au prix et aux appels à projets NEB.

*Communiquer et médiatiser les enjeux d'inclusion par des conférences ou tables rondes*

Fin 2025, le ministère a organisé une table ronde dans le cadre de la journée internationale des personnes en situation de handicap. Réunissant professionnels, chercheurs, personnes en situation de handicap, elle a permis d'éclairer et de communiquer sur les enjeux en matière d'inclusion au sein de la profession, et de rappeler que l'architecture, dans son acte de création, pouvait être porteuse de réponses originales, bien au-delà d'une approche purement normative.



# 04. Favoriser l'accès à l'architecte et à l'architecture dans tous les projets et pour tous les territoires

## Adapter la politique de l'architecture aux spécificités des territoires

*Décliner la stratégie nationale pour l'architecture par une meilleure connaissance des spécificités territoriales au travers de feuilles de route régionalisées*

La territorialisation de la politique de l'architecture correspond au premier axe de la stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029. Elle vise à rapprocher cette politique nationale des réalités locales. Une cartographie des enjeux par région est en cours pour aboutir à des feuilles de route régionales intégrant les enjeux écologiques, sociaux et économiques.

*Renforcer le rôle des services déconcentrés par une mobilisation de l'écosystème territorial des acteurs*

Les services déconcentrés du ministère de la Culture sont des relais territoriaux de cette politique publique. Le rôle des conseillers en architectures des D(R)AC et des chefs d'UDAP doit être renforcé pour leur permettre d'animer et de participer à la vitalité de l'écosystème local, notamment composé des CROA, des ENSA-P,

des CAUE, des maisons de l'architecture, et d'assurer pleinement leur rôle de tutelle pour certaines de ces instances. Un plan d'action pour les UDAP est en cours d'élaboration et une campagne nationale de valorisation des actions des architectes des bâtiments de France (ABF) a été menée par le ministère de la Culture en 2025.

## Mieux accompagner les territoires en déficit d'ingénierie

*Identifier et lutter contre les déserts architecturaux*

En 2026, une étude est menée dans le cadre de l'observatoire de l'économie de l'architecture pour objectiver la notion de désert architectural de manière à mieux en appréhender les dynamiques et les spécificités territoriales. Cette étude, sur plusieurs axes (économique, formation, ingénierie territoriale et architecturale, médiation culturelle) permettra d'identifier les différents vecteurs en termes d'architecture ou d'offres architecturales sur un territoire. Elle doit aboutir à des recommandations permettant d'engager des actions concrètes systémiques ou localisées.

*Accompagner l'action de l'État dans les territoires par le renforcement de la présence des architectes conseils de l'État*

En 2025 le nombre de vacations des architectes conseil de l'État (ACE) placés au sein des D(R)AC a été doublé. Cette amplification de la mobilisation des ACE permet de mieux accompagner les territoires, et particulièrement les territoires en déficit d'ingénierie, et d'alimenter les feuilles de routes régionalisées de la nouvelle stratégie nationale. Le maintien de ce niveau de mobilisation des ACE doit pouvoir être reconduit dans les années à venir.

## **Mobiliser les écoles ou la recherche-action au service des territoires ruraux et des quartiers prioritaires de la ville**

*Soutenir les territoires ruraux en déficit d'ingénierie grâce à des programmes d'actions portés par les ENSA-P*

Les ENSA-P sont des relais clefs pour porter la politique de l'architecture dans les territoires, sur des actions de médiation mais aussi pour un apport en ingénierie. Le format d'ateliers, dispositif central dans l'apprentissage de

l'architecture, est ainsi mobilisé au service des territoires. À l'occasion de résidences, d'ateliers hors-les-murs, de permanences architecturales, les écoles d'architecture sont un vecteur d'apport en ingénierie. Déjà largement déployées par la quasi-totalité des écoles, ces actions, doivent être renforcées et mises en visibilité.

*Renforcer l'action dans les quartiers prioritaires de la ville avec les programmes « Quartier de demain » et « Engagés pour la qualité du logement de demain »*

Porté par le GIP Epau, les programmes « Quartier de demain » et « Engagés pour la qualité du logement de demain » ont permis de porter une réflexion sur l'architecture dans des territoires ruraux ou fragilisés, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Parce que ces territoires, souvent défavorisés, ont droit à une architecture de qualité, parce qu'ils subiront souvent plus que d'autres les conséquences du réchauffement climatique, mais aussi parce qu'ils peuvent être des laboratoires de la société de demain, ces territoires démonstrateurs ont bénéficié d'un accompagnement spécifique. Cet engagement doit pouvoir alimenter une mobilisation plus large sur certains territoires marginalisés et inciter à renouveler les modes d'action de l'État.

Crédits illustrations :

Couverture : La Soda et Erwan Bonduelle architecte, projet lauréat du programme Quartiers de demain à Caen, © Frame

Édito : équipe h2o architectes, projet lauréat du programme Quartiers de demain aux Tarterêts, ©h2o architectes

p. 12 : Atelier du Ralliement (lauréat des Ajap 2025), Appoggiature © François Massin Castan

**Contact : [sdaqccv@culture.gouv.fr](mailto:sdaqccv@culture.gouv.fr)**

**Service de l'architecture**

**Direction générale des Patrimoines et de l'architecture**

Ministère de la Culture

182, rue Saint-Honoré

75001 Paris



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*